

Politique de qualité, environnement et prévention et sécurité au travail. rév00

BLAUVERD CONSTRUCCIÓN DE HABITATS SLU est une entreprise consacrée à la construction de bâtiments résidentiels, industriels et singuliers. Dans notre désir d'atteindre un niveau supérieur de qualité dans nos services et d'adopter une attitude plus positive quant au respect du milieu qui nous entoure, ainsi qu'à la santé et la sécurité de nos collaborateurs, nous avons établi les règles suivantes à respecter au sein de notre entreprise:

- Assurer la satisfaction de nos clients en nous basant sur un contact aimable et sur un effort supplémentaire dans la réalisation de nos services, que ce soit pour l'administration ou pour des clients particuliers.
- Satisfaire toutes les exigences imposées par nos clients, du type juridique dans le domaine de la qualité, de l'environnement et de la prévention des risques au travail qui peuvent nous affecter ainsi que d'autres conditions requises auxquelles l'organisation peut souscrire.
- Nous engager à améliorer de façon continue la qualité de nos services, ainsi que notre attitude face aux impacts environnementaux générés par notre activité, et les mesures relatives à la santé et la sécurité affectant nos collaborateurs.
- Prévenir la pollution pouvant être générée par BLAUVERD pendant sa prestation de service pour maintenir une relation mutuellement bénéfique avec le milieu qui nous entoure.
- Établir les mesures nécessaires pour l'utilisation durable des ressources, l'atténuation et l'adaptation au changement climatique, ainsi que la protection de la biodiversité et de l'écosystème sur lequel nous agissons.
- Atteindre un niveau de compétitivité élevé dans notre secteur, basé sur la confiance et la fidélisation de nos clients.
- Établir des contrôles efficaces sur nos fournisseurs de service, du point de vue de leur qualité de travail ainsi que de leur comportement environnemental lors des travaux sous-traités et les mesures de sécurité adoptées.
- Minimiser notre génération de résidus et le nombre d'accidents du travail, ainsi qu'assurer la formation de nos collaborateurs et leur fournir les moyens de collaborer activement à notre cause.
- Établir et réviser tous les ans une série d'objectifs qui garantissent des améliorations au niveau de la qualité et de l'attitude de l'entreprise face à l'environnement et la sécurité de nos collaborateurs.

La direction de **BLAUVERD**, ainsi que l'ensemble du personnel de l'organisation ont conscience de l'importance de cette politique et l'intègrent à leur dynamique de travail. Pour cela, le Responsable du système de l'entreprise, prend les mesures nécessaires, afin d'assurer sa diffusion à tous les niveaux, sa révision régulière pour une adéquation continue et sa publication pour que les parties intéressées en prennent connaissance.